

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 2004-477 DU 30 AOUT 2004

Chargeant Monsieur Frédéric DOHOU  
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et  
du Tourisme de l'Intérim de Monsieur  
Dorothe Cossi SOSSA Garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice, de la Législation  
et des Droits de l'Homme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU La Loi n° 90 – 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution  
de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU Le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE**

**Article 1er** : Pour compter du lundi 30 août 2004, Monsieur Frédéric DOHOU,  
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de l'intérim du  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme  
pendant l'absence de Monsieur Dorothe Cossi SOSSA.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 août 2004

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

  
**Mathieu KEREKOU**

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF  
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORP 1.